

## LES ETAPES DE VOTRE CANDIDATURE

1. **Créer un compte** sur <https://webgate.ec.europa.eu/erasmus-entrepreneurs/welcome>
2. **Joindre votre CV**
3. **Joindre votre Business Plan** (uniquement Nouveaux Entrepreneurs)
4. **Répondre clairement à toutes les questions**
5. **L'Organisation Intermédiaire examine la demande et envoie d'éventuels commentaires** - 2 semaines à compter de la demande
6. **Réponse aux commentaires** - jusqu'à 2 semaines
7. **Acceptation de la demande**
8. **Recherche de la bonne personne** - Host Entrepreneurs ou Nouveaux Entrepreneurs

## CANDIDATURE

Le dossier de candidature du programme est pratiquement le même pour le **nouvel entrepreneur** et pour **l'entrepreneur d'accueil**. Le nouvel entrepreneur est le seul à devoir joindre un **business plan** pour son entreprise. La candidature se fait via le **site web**. Lorsque vous remplissez le formulaire de candidature, ne sautez aucun des champs énumérés. Toutes les informations sont nécessaires au bon déroulement de chaque étape ultérieure.

**Il est très important de décrire correctement la section relative à la motivation**, la sélection du bon entrepreneur en dépend.

## Le CV

La candidature ne sera pas examinée positivement si elle n'est pas accompagnée d'un **CV**. Lors de la préparation de celui-ci, il est préférable de se concentrer sur les **éléments liés à l'entreprise** que vous dirigez : mettez l'accent sur **l'expérience**, les **cours** et la **formation** indiquant une éventuelle réussite dans le secteur. Accordez une attention particulière aux **réalisations** qui peuvent intéresser l'hôte ou le nouvel entrepreneur et qui démontrent vos **compétences utiles** pendant le stage.

Vous pouvez utiliser cet outil pour préparer facilement votre **CV en ligne**

## Le Business Plan

*Uniquement pour les candidats au statut de NE*

Un **business plan** est une **description méticuleuse** de votre **idée d'entreprise**. L'un de ses objectifs fondamentaux est de **présenter les données les plus importantes du marché** qui rendent probable le succès de l'entreprise.

La préparation d'un plan d'affaires nécessite une **analyse approfondie du marché** et des **attentes des clients potentiels**.

**Un business plan doit comporter plusieurs éléments clés :**

- ▼ Définition et évaluation du marché cible
- ▼ Analyse des concurrents
- ▼ Plan de marketing et de vente
- ▼ Plan financier sur au moins deux ans
- ▼ Point de rupture (Break Event Point - BEP)

## Choisir une Organisation Intermédiaire

En fonction des spécificités de votre activité et de votre localisation, vous pouvez choisir **l'Organisation Intermédiaire** la plus appropriée pour vous. Une condition nécessaire est de disposer d'une OI dans le pays où vous résidez de manière permanente.

**La « résidence permanente » est définie comme suit :**

- ▼ Le lieu où la société du demandeur est enregistrée, si le demandeur a une société enregistrée ;
- ▼ Si une entreprise possède plusieurs établissements dans différents pays participants, l'entrepreneur doit choisir le pays où il est basé ;
- ▼ Le lieu où le demandeur a passé 183 jours ou plus au cours des 12 derniers mois, si le demandeur n'a pas d'entreprise enregistrée.

**Notez que si le demandeur vit actuellement dans un pays non participant, il sera considéré comme inéligible même s'il remplit les règles ci-dessus en général.**

## Une question persistante ?



**Alexia Galais**  
Chargée de Mission Projets Européens  
agalais@medef-aura.fr  
06 26 80 84 79